

STRATEGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE TERRITORIALE

Axe 1

Coordonner la Stratégie Alimentaire et Agricole du territoire et Communiquer

FICHE ACTION 1

COORDONNER LA STRATEGIE ET PILOTER DE MANIERE GLOBALE LA DEMARCHE

<p>CONTEXTE</p>	<p>Un diagnostic a été réalisé à l'échelle de la communauté de communes de la Vallée de la Creuse en 2020. A la suite, un Plan Alimentaire Territorial (PAT) est porté à l'échelle des 21 communes du territoire depuis septembre 2021. Ainsi plusieurs actions ont été menées en partenariat avec des acteurs du monde agricoles depuis 2022. Le PAT repose sur 5 orientations : stratégie et communication ; agricole ; circuit et de proximité ; restauration hors domicile ; démocratie alimentaire. Une gouvernance a été mise en place dès 2021 pour faire vivre ce PAT. Un bilan des trois premières années a été fait et nous amène à repenser notre vision du PAT pour les prochaines années.</p>
<p>OBJECTIF</p>	<p>A l'occasion du renouvellement du PAT, nous remettons en question la gouvernance choisie et souhaitons tester une nouvelle gouvernance afin de favoriser et d'encourager la participation de tous les acteurs partenaires du PAT. Le renouvellement du PAT est aussi l'occasion de faire le tour des acteurs et de mettre à jour les données du diagnostic réalisé en 2020.</p>
<p>ACTIONS</p>	<p>Actualisation des données du PAT</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Actualiser certaines données du diagnostic du PAT (mise à jour avec données RGA 2020, actualisation chiffres restauration collective, chiffres précarité alimentaire, etc.), en s'appuyant notamment sur le diagnostic qui sera fait à l'échelle départementale sur « la relocalisation du système agri-alimentaire » ; ▶ Aller à la rencontre des acteurs du PAT et recueillir des informations et leur intérêt vis-à-vis du PAT dans le but d'anticiper les futures actions <p>Pilotage et coordination du PAT</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Revoir la gouvernance du PAT : Actualiser le diagramme de gouvernance et tester la nouvelle gouvernance (comité de pilotage, commission unique, etc.) ; ▶ Animer le PAT sur le long terme
<p>CALENDRIER</p>	<p>1^{ère} année pour actualisation des données Tout au long des 3 ans pour le pilotage</p>
<p>LIVRABLE(S)</p>	<p>Diagnostic actualisé Nouveau schéma de gouvernance</p>
<p>PILOTAGE & PARTENAIRE(S)</p>	<p><u>Pilotage</u> : CC EAVC <u>Co-pilotage</u> : ADAR Civam, ADEARI, Cagette et Fourchette, CPIE Brenne Berry <u>Autres partenaires</u> : membres du COFIL et des commissions</p>
<p>COÛTS HUMAINS ET FINANCIERS</p>	<p>Chargé-e de mission PAT : animation et coordination Partenaires : appui à la mise en œuvre (9 jours pour ADAR Civam, ADEARI, Cagette et Fourchette et 11 jours pour le CPIE Brenne Berry)</p>
<p>INDICATEURS</p>	<p>Nombre de COFIL organisés Taux de participation aux COFIL et commissions</p>

FICHE ACTION 2

COMMUNIQUER ET FAIRE DES EVENEMENTS AUTOUR DES THEMATIQUES AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

CONTEXTE	Il nous semble que la communication est un élément central pour la réussite d'un PAT. En effet, elle répond à plusieurs enjeux : faire connaître à la population et aux usagers du territoire les actions qui sont menées, mais aussi l'interconnaissance pour les acteurs afin qu'ils participent et soient partie prenante du PAT.
OBJECTIF	Il est important pour nous que tous les habitants, usagers et acteurs du territoire aient connaissance des actions qui sont menées sur le territoire. Cela permet par la suite qu'ils s'approprient et s'emparent, nous l'espérons, des thématiques agricoles et alimentaires. Cela passe notamment par la création d'outils de communication, la transmission d'informations via les médias mais aussi l'organisation d'évènements autour de l'alimentation et l'agriculture.
ACTIONS	<p>Développer des outils de communication pour le PAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Faire des vidéos de présentation des fermes du territoire (8 vidéos/an) ; ▶ Elaborer et imprimer des outils de communication (affiches, roll-up, etc.) <p>Communiquer et organiser des évènements grand public pour faire connaître le PAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Solliciter les médias locaux pour couvrir les évènements organisés dans le cadre du PAT ▶ Organiser ou participer à un évènement déjà existant pour parler d'agriculture et d'alimentation sur le territoire en conviant tous les acteurs partenaires à participer ▶ Communiquer sur les bilans et rendre compte des actions menées dans le cadre du PAT
CALENDRIER	Tout au long des 3 ans
LIVRABLE(S)	Outils de communication Bilan des évènements organisés Vidéos de fermes
PILOTAGE & PARTENAIRE(S)	<u>Pilotage</u> : CC EAVC <u>Partenaires principaux</u> : ADAR Civam, ADEARI, Cagette et Fourchette, CPIE Brenne Berry <u>Autres partenaires</u> : Les P'tits Films, associations pour l'évènement, Chambre d'Agriculture, etc.
COÛTS HUMAINS ET FINANCIERS	Chargé-e de mission PAT : animation et coordination Partenaires : aide pour l'organisation d'un ou plusieurs évènements Réalisation de 8 vidéos par an par Les P'tits Film : 4 710€ Budget pour les outils de communication : 1 500€
INDICATEURS	Taux de participation à l'évènement Nombre d'articles de presse, émissions radio ou reportages réalisés sur le PAT

Axe 2

Favoriser et pérenniser les installations et transmissions sur le territoire et accompagner l'adaptation au changement climatique des fermes

INDICATEURS TRANSVERSAUX :

- Nombre de partenariats formalisés (y compris conventionnement) avec des structures agissant pour le maintien/reconquête du foncier agricole (Safer, Terre de Liens)
- Nombre d'exploitants agricoles sensibilisés au changement de pratique agricole et au développement de la labellisation (labels publics)
- Nombre de personnes concernées par des actions visant au maintien et à l'attractivité des métiers dans les métiers de la production, de la transformation et de la distribution alimentaire
- Nombre de professionnels accompagnés à l'adaptation au changement climatique

FICHE ACTION 3

FACILITER ET FAVORISER L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION ET L'ACCES AU FONCIER

<p>CONTEXTE</p>	<p>Entre les Recensement Généraux Agricoles de 2010 et 2020, le territoire de la CC EAVC a perdu 64 sièges d'exploitations agricoles, soit 21% (299 en 2010 contre 235 en 2020). Comme partout en France, une part très importante des agriculteurs et agricultrices ont 50 ans et plus, c'est 58% pour notre territoire. Cela représente un enjeu majeur pour le renouvellement des générations dans les années à venir. Une stratégie foncière agricole va être lancée dans le cadre du PCAET, un lien sera fait avec le PAT.</p>
<p>OBJECTIF</p>	<p>Pour permettre l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices sur notre territoire, que ce soit dans le cadre familial ou hors cadre, il faut permettre aux personnes qui seraient potentiellement intéressées d'avoir plus d'informations sur le territoire et les actions menées dans le cadre du PAT en allant directement à la rencontre des jeunes et d'organiser des cessions locales de formation qui accueille de potentiels porteurs de projets. En parallèle, il faut aller à la rencontre des futurs cédants et faciliter le lien entre transmission et installation. Cela passe notamment par la question de l'accès au foncier.</p>
<p>ACTIONS</p>	<p>Donner envie aux porteurs de projet de s'installer sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Aller à la rencontre des jeunes dans les établissements scolaires ; ▶ Organiser une cession « ultra-locale » de formation sur le territoire pour des futurs porteurs de projet afin de découvrir l'environnement agricole sur le territoire, aborder le sujet du bien-être au travail en agriculture et mettre en relation avec des futurs cédants <p>Accompagner le plus en amont possible pour faciliter les transmissions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Aller à la rencontre des agriculteur-trice-s de plus de 50/55 ans ; ▶ Faire le lien avec la stratégie foncière agricole
<p>CALENDRIER</p>	<p>Tout au long des 3 ans</p>
<p>LIVRABLE(S)</p>	<p>Bilan des cessions de formation de l'idée au projet</p>
<p>PILOTAGE & PARTENAIRE(S)</p>	<p><u>Pilotage</u> : CC EAVC <u>Co-pilotage</u> : ADAR Civam, ADEARI, Chambre d'Agriculture (?) <u>Autres partenaires</u> : Chambre d'Agriculture, Terre de Liens, GDAB 36, etc.</p>
<p>COÛTS HUMAINS ET FINANCIERS</p>	<p>Chargé-e de mission PAT : appui à la mise en œuvre Accompagnement partenaires : animation et coordination (3 jours ADAR Civam et 35 jours ADEARI) Autres prestataires pour l'accompagnement : 2 600€ Frais logistiques et matériel</p>
<p>INDICATEURS</p>	<p>Nombre de jeunes rencontrés Nombre d'agriculteurs de plus de 50/55 ans rencontrés Nombre de participants à formation de l'idée au projet Nombre d'installations sur le territoire</p>

FICHE ACTION 4

ACCOMPAGNER LA POST-INSTALLATION ET LES FERMES FACE AUX ENJEUX D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

<p>CONTEXTE</p>	<p>En décembre 2023, la CC EAVC a adopté son PCAET qui comprend des actions sur le champ de l'adaptation au changement climatique. Dans le diagnostic il a été montré que l'agriculture était vulnérable face au changement climatique. Il y a donc un enjeu à pérenniser les installations de manière générale mais d'autant plus face au changement climatique que l'on voit s'opérer sur le territoire. Le conseil départemental de l'Indre, la DDT de l'Indre et l'ADEME Centre Val de Loire ont lancé une démarche d'adaptation au changement climatique à l'échelle du département de l'Indre avec notamment plusieurs fiches sur l'agriculture : la stratégie climat 36.</p>
<p>OBJECTIF</p>	<p>Une fois les porteurs de projets installés, l'enjeu est qu'ils arrivent à sécuriser et développer leur activité afin de rester sur le territoire. Cela passe par : proposer des temps d'échanges, voir ce qui est mis en place sur d'autres territoires et proposer un accompagnement sur le long terme afin de pérenniser les installations.</p>
<p>ACTIONS</p>	<p>Organiser des temps d'échange et de retour d'expérience :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Organiser des fermes ouvertes sur les changements de pratiques et inviter les agriculteur-trice-s et élu-e-s du territoire à participer ; ▶ Organiser un voyage d'étude ou un retour d'expérience (table ronde) sur la thématique des outils de transformation et de la filière viande notamment <p>Organiser des formations et accompagner sur le long terme la post-installation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Organiser des temps d'échange sur le bien-être au travail en agriculture ; ▶ Proposer des formations techniques adaptées aux besoins des agriculteur-trice-s (ex : communication, réseaux sociaux, agri-tourisme, etc.) ; ▶ Faire le lien avec les circuits courts et de proximité pour assurer les débouchés <p>Accompagner les fermes sur le sujet de l'adaptation au changement climatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Accompagner les fermes sur la diversification pour faciliter la résilience, l'accompagnement devra aborder le point de vue technico-économique mais aussi social d'un tel projet ; ▶ S'appuyer sur la démarche de stratégie climat 36 menée par la DDT de l'Indre, le conseil départemental de l'Indre et l'ADEME
<p>CALENDRIER</p>	<p>Tout au long des 3 ans</p>
<p>LIVRABLE(S)</p>	<p>Bilans des actions menées</p>
<p>PILOTAGE & PARTENAIRE(S)</p>	<p><u>Pilotage</u> : CC EAVC <u>Co-pilotage</u> : ADAR Civam, ADEARI, Chambre d'Agriculture (?) <u>Autres partenaires</u> : Chambre d'Agriculture, MSA, équipe Stratégie Climat 36, etc.</p>
<p>COÛTS HUMAINS ET FINANCIERS</p>	<p>Chargé-e de mission PAT : appui à la mise en œuvre Accompagnement partenaires : animation et coordination (27 jours ADAR Civam, 11 jours ADEARI et 6 jours Cagette et Fourchette) Autres prestataires pour l'accompagnement : 500 € Frais logistiques, matériel et de bouche</p>
<p>INDICATEURS</p>	<p>Nombre de formations organisées Nombre de fermes ouvertes organisées Nombre de fermes accompagnées sur l'adaptation au changement climatique</p>

Axe 3

Continuer la dynamique de développement des circuits courts et de proximité sur le territoire

INDICATEUR TRANSVERSAL :

→ Nombre de structures de distribution de produits durables et de qualité créées ou maintenues

FICHE ACTION 5

IDENTIFIER LES PRODUITS LOCAUX SUR LES MARCHES DE PLEIN VENT DU TERRITOIRE

CONTEXTE	La dynamique a doucement été amorcée après avoir fait un état des lieux des commerces du territoire. En 2023, le logo a été imprimé sur des autocollants en vitrophanie. Une charte d'utilisation a été rédigée et complétée. Six exemplaires ont été distribués dans cinq commerces et un restaurant d'Argenton-sur-Creuse et Saint-Gaultier.
OBJECTIF	Après les commerces et restaurants, nous souhaitons étendre la dynamique sur les marchés de plein vent du territoire, qu'ils soient hebdomadaires ou mensuels. Pour cela il va d'abord falloir aller à la rencontre des personnes des marchés et imaginer la solution la plus adaptée pour chaque marché.
ACTIONS	<p>Réfléchir avec les commerçants des marchés à comment instaurer le logo :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Organiser des réunions sur les différents marchés pour échanger avec les commerçants ; ▶ Faire des propositions de supports aux commerçants des marchés <p>Distribuer le logo aux commerçants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Imprimer les supports nécessaires ; ▶ Distribuer les supports sur les marchés ; ▶ Communiquer auprès des usagers des marchés sur la signification de la nouvelle identification via le logo
CALENDRIER	1 ^{ère} année : Réunions sur les marchés et réflexion au support le plus adapté 2 ^{ème} et 3 ^{ème} années : distribution des logo et communications au grand public
LIVRABLE(S)	Bilan de la distribution Articles dans la presse et autres moyens de communication
PILOTAGE & PARTENAIRE(S)	<u>Pilotage</u> : CC EAVC (chargé-e de mission PAT et manager de commerce) <u>Co-pilotage</u> : ADAR Civam <u>Autre partenaire</u> : Chambre d'Agriculture
COÛTS HUMAINS ET FINANCIERS	Chargé-e de mission PAT et manager de commerce : animation et coordination Accompagnement partenaires : appui à la mise en œuvre (6 jours ADAR Civam) Frais d'impression outils : 1 000 €
INDICATEURS	Nombre de marchés où le logo est présent Nombre de commerçants sur les marchés qui ont le logo à disposition

FICHE ACTION 6

PERENNISER LA DYNAMIQUE AVEC LES COMMERCANTS ET TRAVAILLER SUR L'INTERCONNAISSANCE AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX

<p>CONTEXTE</p>	<p>La dynamique a doucement été amorcée après avoir fait un état des lieux des commerces du territoire. En 2023, le logo a été imprimé sur des autocollants en vitrophanie. Une charte d'utilisation a été rédigée et complétée. Six exemplaires ont été distribués dans cinq commerces et un restaurant d'Argenton-sur-Creuse et Saint-Gaultier. Des besoins ont été énoncés lors des différentes rencontres, notamment sur la connaissance des agriculteur·trice·s du territoire et alentours.</p>
<p>OBJECTIF</p>	<p>Il faut continuer et encourager la dynamique qui a été mise en place les 2 dernières années et entretenir le lien avec les commerces du territoire, notamment sur la thématique des produits locaux, afin de répondre au mieux à leurs besoins.</p>
<p>ACTIONS</p>	<p>Encourager et continuer l'interconnaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Organiser des petits déjeuners et/ou after-work avec des commerçants et producteurs locaux pour faciliter l'interconnaissance et le lien pour favoriser la vente en circuits courts ; ▶ Organiser des ateliers thématiques sur les besoins qui ressortent de la part des commerçants pour les aider dans la commercialisation de produits locaux en circuit courts (ex : communication, etc.) <p>Continuer de communiquer sur le logo auprès des commerçants et usagers du territoire et auprès des agriculteur·trice·s :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ S'appuyer sur la chambre d'agriculture et les nouveaux installés et transmettre les coordonnées des commerçants et inversement pour faire le lien entre les deux ; ▶ Continuer de faire de la prospective sur les commerces du territoire pour encourager la vente de produits en circuit court et de proximité afin d'augmenter le nombre de commerces ayant le logo ; ▶ Mettre à jour régulièrement le livret édité par l'office de tourisme et le partager le plus largement possible
<p>CALENDRIER</p>	<p>Tout au long des 3 ans</p>
<p>LIVRABLE(S)</p>	<p>Les bilans d'actions menées Livret de l'OT</p>
<p>PILOTAGE & PARTENAIRE(S)</p>	<p><u>Pilotage</u> : CC EAVC (chargé·e de mission PAT et manager de commerce) <u>Co-pilotage</u> : ADAR Civam <u>Autre partenaire</u> : Chambre d'Agriculture</p>
<p>COÛTS HUMAINS ET FINANCIERS</p>	<p>Chargé·e de mission PAT et manager de commerce : animation et coordination Accompagnement partenaires : appui à la mise en œuvre (6 jours ADAR Civam et 3 jours ADEARI) Frais collations</p>
<p>INDICATEURS</p>	<p>Nombre de réunions d'interconnaissance organisées Nombre de nouveaux magasins et restaurants ayant reçu le logo Nombre d'ateliers thématiques organisés</p>

Axe 4

Accompagner l'approvisionnement local et de qualité de la
restauration hors domicile

INDICATEUR TRANSVERSAL :

→ Pourcentage d'établissements de restauration collective ayant mis en place un diagnostic et un plan d'action de lutte contre le gaspillage alimentaire par rapport au nombre total de restaurations collectives présentes sur le territoire (ou sur un périmètre précis et pertinent à préciser, le cas échéant)

FICHE ACTION 7

PERENNISER ET CONTINUER L'INTERCONNAISSANCE DES ACTEURS ET FACILITER LA COMMUNICATION

<p>CONTEXTE</p>	<p>Pendant les 3 dernières années, des rencontres ont été organisées entre les agriculteur-trice-s, les cuisinier-ère-s et les restaurateur-trice-s pour que chacun-e puisse échanger sur la réalité de son quotidien et de son métier. Les échanges ont été très appréciés et ont menés à des projets plus concrets tels que des ateliers ou la réalisation de vidéos de fermes.</p>
<p>OBJECTIF</p>	<p>Il faut continuer d'entretenir le lien entre les acteurs et faciliter l'interconnaissance, afin de favoriser les liens et les relations de partenariat. Cela semble être des clés pour favoriser l'approvisionnement en produits locaux dans la restauration collective et traditionnelle.</p>
<p>ACTIONS</p>	<p>Recueillir des expériences d'actions mises en place et partager sur les pratiques mise en œuvre sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Organiser un voyage d'étude en Dordogne pour voir ce qui est mis en place dans les cantines des collèges (100% bio, local et fait maison) et échanger avec les élus et équipes en charge du projet ; ▶ Organiser des tables rondes ou conférences sur la thématique de l'approvisionnement local en restauration (collective et traditionnelle) en fonction des besoins ressortis ; <p>Faciliter l'interconnaissance entre les métiers de bouche et les métiers de production agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Organiser des journées de dégustation avec des produits agricoles locaux et cuisinés par la restauration collective et traditionnelle ; ▶ Organiser des temps d'échange de pratique entre professionnels (ateliers ?)
<p>CALENDRIER</p>	<p>Tout au long des 3 ans Voyage d'étude Dordogne et autres retours d'expérience au cours de la 1^{ère} année</p>
<p>LIVRABLE(S)</p>	<p>Bilan du voyage d'étude en Dordogne et des autres actions</p>
<p>PILOTAGE & PARTENAIRE(S)</p>	<p><u>Pilotage</u> : CC EAVC <u>Co-pilotage</u> : Cagette et Fourchette, CPIE Brenne Berry <u>Autres partenaires</u> : Conseil départemental de l'Indre, Conseil départemental de la Dordogne, fermes, Chambre d'Agriculture, etc.</p>
<p>COÛTS HUMAINS ET FINANCIERS</p>	<p>Chargé-e de mission PAT : appui à la mise en œuvre Partenaires : animation et coordination (3 jours pour ADAR Civam et Cagette et Fourchette et 15 jours pour le CPIE Brenne Berry) Frais de déplacement, matériel pour les animations et frais de bouche</p>
<p>INDICATEURS</p>	<p>Nombre de tables rondes et conférences organisées Nombre de journées de dégustation et de temps d'échange organisés Nombre de participants aux temps d'échanges, tables rondes et conférences</p>

FICHE ACTION 8

FORMER ET ACCOMPAGNER LA RESTAURATION COLLECTIVE ET TRADITIONNELLE DANS LEURS CHANGEMENTS DE PRATIQUES

CONTEXTE	<p>Suite aux rencontres qui ont été effectuées, un atelier et des vidéos ont été réalisées pour favoriser l'approvisionnement local en restauration hors domicile, dans la continuité d'avoir une meilleure connaissance des agriculteur-trice-s du territoire. A la fin du PAT, un AMI a été lancée pour accompagner quatre cantines de manière plus personnalisée sur l'approvisionnement en produits locaux. Après avoir échangé avec les mairies, nous constatons également que beaucoup de personnels de restauration dans les cantines sont proches de l'âge pour partir à la retraite. Se pose donc la problématique du renouvellement de ce personnel avec peu de candidats pour le moment.</p>
OBJECTIF	<p>Nous souhaitons continuer d'accompagner la restauration collective à favoriser l'approvisionnement local dans l'élaboration des menus, en renouvellement l'AMI mais en allant plus loin sur l'amont des formations. Nous souhaitons aussi proposer d'autres accompagnements en parallèles toujours dans le but de favoriser l'approvisionnement local et le respect de la loi EGalim. Nous souhaitons étendre l'accompagnement personnalisé à la restauration traditionnelle. Enfin, nous souhaitons aider les cantines à faire face à la problématique de renouvellement du personnel de restauration.</p>
ACTIONS	<p>Accompagner les cantines dans leurs changements de pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Proposer une formation ou un accompagnement sur le sujet des marchés publics pour les grosses cantines dans le but de favoriser l'approvisionnement local (ex : allotissement) ;▶ Faire deux AMI pour la restauration collective (scolaire et sénior) pour accompagner les changements de pratique dans le but d'introduire plus de produits locaux et l'atteinte des objectifs de la loi EGalim, avec pour chaque établissement la participation d'un duo cuisinier/gestionnaire :<ul style="list-style-type: none">⇒ Rencontres individuelles des établissement et diagnostics des pratiques en place⇒ 6 ateliers de formation avec intervention de professionnels spécialistes de leurs thématiques⇒ Création d'outils pérennes et remobilisables par les établissements▶ Accompagner individuellement des petites cantines afin de les aider pour changer leurs pratiques lorsque les communes souhaitent aller plus loin que la formation (1 commune par an) <p>Accompagner les restaurants dans leurs changements de pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Faire AMI pour la restauration traditionnelle pour accompagner les changements de pratique dans le but d'introduire plus de produits locaux dans la confection des menus : 3 ateliers de formation <p>Accompagner les mairies pour le remplacement du personnel de cantine lors d'un départ à la retraite :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Faciliter le lien avec France Travail afin de proposer des stages dans les cantines ;▶ Organiser des formations de cuisinier en partenariat avec les organismes de formation déjà présents et les programmes existants

	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Recenser les besoins et compétences nécessaires auprès des cantines ⇒ Organiser formation <p>Expérimenter de nouvelles façons de travailler entre cantines et fermes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Tester la planification sur l'année entre les cantines et fermes et voir si une contractualisation peut être mise en place <p>Etablir un partenariat et des actions avec le lycée professionnel Châteauneuf :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Faire un lien entre le PAT et l'équipe pédagogique du lycée professionnel pour les formations de cuisinier, car les jeunes qui sortent de l'établissement seront les futurs restaurateurs de demain ; ▶ Faire le lien avec la Chambre d'Agriculture dans le cadre du label « circuit court » dont le lycée est lauréat
CALENDRIER	Tout au long des 3 ans
LIVRABLE(S)	Bilans des AMI resto co et resto traditionnelle Documents du test de planification
PILOTAGE & PARTENAIRE(S)	<u>Pilotage</u> : CC EAVC <u>Co-pilotage</u> : Cagette et Fourchette, CPIE Brenne Berry <u>Autres partenaires</u> : MFR Brenne, collectif Les Pieds dans le Plat, FRAPS, Chambre d'Agriculture, etc.
COÛTS HUMAINS ET FINANCIERS	Chargé-e de mission PAT : appui à la mise en œuvre Partenaires : animation et coordination (3 jours pour ADEARI, 52 jours Cagette et Fourchette et 30 jours CPIE Brenne Berry) Intervenants extérieurs : 4 000 € Frais de déplacement, matériel pour les animations et frais de bouche
INDICATEURS	Nombre de cantines accompagnées Nombre de restaurants accompagnés Nombre de fermes où un test de planification a été fait et nombre de cantines servies Nombre de personnel de restauration collective formés en lien avec les objectifs de la loi EGAlim et l'approvisionnement local

Axe 5

Favoriser la démocratie alimentaire

INDICATEURS TRANSVERSAUX :

- Nombre de personnes concernées par les actions du PAT sur la précarité alimentaire – préciser le ou les type(s) d'action(s)
- Nombre d'actions menées en commun avec le CLS du territoire
- Nombre de personnes concernées par les actions du PAT en matière d'accompagnement / d'éducation à l'alimentation durable

FICHE ACTION 9

FAVORISER ET FACILITER L'IMPLICATION CITOYENNE DANS DES DEMARCHES QUI S'INSCRIVENT DANS LE PAT

<p>CONTEXTE</p>	<p>Plusieurs acteurs du territoire participent depuis plusieurs années au Festival Alimenterre en proposant des ciné-débats. En 2024, dans le cadre du Festival Chapitre Nature, un village de l'alimentation a été organisé en partenariat avec les associations du monde agricole et de l'alimentation durable afin de sensibiliser le grand public à ces thématiques.</p>
<p>OBJECTIF</p>	<p>Continuer de créer des occasions et des espaces d'échanges pour les citoyens pour s'informer et se saisir des thématiques agricoles et alimentaire sur le territoire. Faire émerger, dans le meilleur des cas, des initiatives citoyennes.</p>
<p>ACTIONS</p>	<p>Organiser des événements de sensibilisation grand public :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Participer annuellement au Festival Alimenterre et organiser une discosupe à cette occasion ; ▶ Organiser une marche gourmande pour découvrir les producteurs locaux ; ▶ Relayer au niveau local les événements grand public en lien avec l'agriculture et l'alimentation qui sont organisés au niveau national et départemental (ex : Le salon à la Ferme, Fermes ouvertes, etc.) ; ▶ Organiser des ateliers de cuisine à destination du grand public <p>Favoriser et accompagner l'émergence de projets citoyens en lien avec l'alimentation et l'agriculture :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Continuer le travail pour la création d'une AMAP sur le territoire ; ▶ Lien et suite de la stratégie foncière agricole
<p>CALENDRIER</p>	<p>Tout au long des 3 ans</p>
<p>LIVRABLE(S)</p>	<p>Bilan des événements organisés Bilan des sessions du Festival Alimenterre organisées Outils de communication pour les différents événements</p>
<p>PILOTAGE & PARTENAIRE(S)</p>	<p><u>Pilotage</u> : CC EAVC <u>Co-pilotage</u> : ADAR Civam, CPIE Brenne Berry, ADEARI <u>Autres partenaires</u> : Chambre d'Agriculture, SIC, etc.</p>
<p>COÛTS HUMAINS ET FINANCIERS</p>	<p>Chargé-e de mission PAT : appui à la mise en œuvre Accompagnement partenaires : animation et coordination (9 jours ADAR Civam, 9 jours ADEARI et 4,5 jours CPIE Brenne Berry) Outils de communication, collations pour les événements</p>
<p>INDICATEURS</p>	<p>Nombre d'événements organisés en lien avec l'agriculture et/ou l'alimentation durable Nombre de projets citoyens en pré-figuration et/ou émergés Nombre de participants pour chaque événement</p>

FICHE ACTION 10

RENFORCER LA SOLIDARITE ET LUTTER CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE ET FAVORISER LES LIENS ENTRE ALIMENTATION ET SANTE

<p>CONTEXTE</p>	<p>Un ciné-débat et une conférence gesticulée sur la sécurité sociale de l'alimentation ont été organisés en 2022. L'année suivante un Défi Famille à Alimentation Positive a été organisé auprès du public précaire en lien avec les Resto du Cœur et l'épicerie sociale Le Coup de Pouce. Des liens et dynamiques avec les acteurs de la solidarité et de l'aide alimentaire ont commencé à être créés à cette occasion.</p> <p>Le CPIE a mené un projet en parallèle du PAT pour faire le lien entre les jardiniers amateurs et les associations d'aide alimentaire et encourager les dons des surplus des jardins de particuliers à ces associations.</p>
<p>OBJECTIF</p>	<p>Continuer la dynamique lancée et élargir le cercle des acteurs sociaux pour mener des actions pour lutter contre la précarité alimentaire. Intégrer et soutenir le projet lancé par le CPIE en l'intégrant au PAT.</p>
<p>ACTIONS</p>	<p>Continuer la démarche commencée avec les jardiniers amateurs et les associations d'aide alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Organiser des ateliers de sensibilisation et de communication auprès du public de jardinier ; ▶ Faire un suivi régulier des dons faits à l'aide alimentaire <p>Organiser des ateliers avec le public précaire et sensible pour les accompagner à se réapproprier la question de leur alimentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Faire des ateliers en partenariat avec les établissements de santé en lien avec la thématique alimentation-santé ; ▶ Organiser des ateliers cuisine à destination du public précaire pour leur donner envie de cuisiner des produits locaux ; ▶ Aller à la rencontre du public demandeur d'asile
<p>CALENDRIER</p>	<p>Tout au long des 3 ans</p>
<p>LIVRABLE(S)</p>	<p>Bilans des ateliers Bilan dons des surplus des jardiniers à l'aide alimentaire Outils de communication</p>
<p>PILOTAGE & PARTENAIRE(S)</p>	<p><u>Pilotage</u> : CC EAVC <u>Co-pilotage</u> : ADAR Civam, CPIE Brenne Berry <u>Autres partenaires</u> : CCAS, chargée de mission CLS, jardins partagés de la grenouille, Epicerie Le Coup de Pouce, les Resto du Cœur, etc.</p>
<p>COÛTS HUMAINS ET FINANCIERS</p>	<p>Chargé-e de mission PAT : appui à la mise en œuvre Accompagnement partenaires : animation et coordination (25,5 jours CPIE Brenne Berry) Outils de communication, collations pour les événements et matériel ateliers</p>
<p>INDICATEURS</p>	<p>Nombre d'ateliers organisés Nombre de participants à chaque atelier Quantité de fruits et légumes récoltés par les associations de l'aide alimentaire grâce aux dons</p>

FICHE ACTION 11

EXPERIMENTATION SECURITE SOCIALE DE L'ALIMENTATION

CONTEXTE	<p>Un ciné-débat et une conférence gesticulée sur la sécurité sociale de l'alimentation (SSA) ont été organisés en 2022. En 2024, lors du festival Chapitre Nature, un stand sur la SSA a été organisé pour informer les festivaliers sur cette thématique et commencer à réfléchir sur la question.</p> <p>De plus en plus d'expérimentation de la SSA et sur les ordonnances vertes sont en cours au niveau national.</p>
OBJECTIF	<p>Nous avons peu de connaissances sur la précarité alimentaire du territoire, il faut donc réaliser un diagnostic territorial à l'aide de l'outil d'auto-diagnostic du réseau des Civam en mobilisant un maximum d'acteurs. Ensuite à partir des données recueillies, nous pourrions imaginer collectivement l'expérimentation la mieux adaptée aux objectifs visés et au territoire.</p> <p>En parallèle nous souhaitons lancer une expérimentation sur les ordonnances vertes sur le modèle de ce qui se fait à Strasbourg.</p>
ACTIONS	<p>Réalisation d'un diagnostic territorial sur la précarité alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Recueillir les données sur la précarité alimentaire en utilisant l'outil d'autodiagnostic du Réseau Civam ;▶ Rédaction des livrables (mise en forme des données recueillies, création de supports de communication) ;▶ Faire un travail de benchmarking territorial en allant à la rencontre des autres territoires pour voir ce qui est expérimenté sur place <p>Co-construction à l'échelle territoriale d'actions autour de la sécurité sociale de l'alimentation :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Pilotage de la démarche et implication des acteurs (animation et pilotage de la démarche tout au long du projet, implication du plus grand nombre de partenaires possibles) ;▶ Co-construction et réflexion d'actions à mener en organisant des ateliers de la fresque agri-alim pour tous les acteurs impliqués dans la démarche, puis des ateliers pour co-construire les actions expérimentales à mener par la suite <p>Expérimentation d'une action qui s'inspire de la sécurité sociale de l'alimentation :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Mise en place d'ordonnances vertes en réunissant tous les acteurs de la santé (CPAM, CPTS, médecins, etc.) et producteurs pour réfléchir à la mise en place d'une expérimentation d'ordonnance verte, puis en testant l'expérimentation de l'ordonnance verte à destination des femmes enceintes ;▶ Mise en place d'une expérimentation de SSA sur le territoire suite aux ateliers de co-construction
CALENDRIER	<p>1^{ère} année pour le diagnostic Fin première année et début 2^{ème} année pour la co-construction Fin 2^{ème} année et 3^{ème} année pour l'expérimentation</p>
LIVRABLE(S)	<p>Auto-diagnostic précarité alimentaire sur le territoire Comptes rendus des ateliers de co-construction Bilans expérimentation SSA et ordonnances vertes</p>

PILOTAGE & PARTENAIRE(S)	<u>Pilotage</u> : CC EAVC <u>Co-pilotage</u> : ADAR Civam, CPIE Brenne Berry <u>Autres partenaires</u> : CCAS, chargée de mission CLS, CPAM, acteurs de la santé et personnel médical, fermes, etc.
COÛTS HUMAINS ET FINANCIERS	Chargé-e de mission PAT : pilotage et coordination (0,1 ETP) Accompagnement partenaires : animation et coordination (90 jours ADAR Civam et 66 jours CPIE Brenne Berry) Prestation et autres intervenants : 7 000 € Outils de communication, frais de matériel, de déplacement, de bouche et aide à la mise en œuvre de la SSA : 13 000 €
INDICATEURS	Nombre d'ordonnances vertes délivrées Nombre de participants à l'expérimentation SSA Quantité de denrée alimentaire distribuées Nombre de participants aux différents ateliers